

A Noisy-le-Grand, le 10 Mars 2022

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

Madame,

L'assemblée générale ordinaire 2021 du Comité Départemental de Voile 93 se tiendra le

Samedi 26 Mars 2022 à 10 heures

Base de Loisirs Départementale, 1 Promenade des Patis 77420 Champs sur Marne

*Nous vous rappelons que vous devez être en possession de votre licence FFVoile 2022
pour pouvoir voter.*

A l'Ordre du jour :

- ◆ 1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020 du 26 février 2021.
- ◆ 2) Présentation du rapport moral 2021 par le Président
- ◆ 3) Présentation du rapport d'activité 2021 par la Secrétaire
- ◆ 4) Présentation du bilan financier 2021 par le Trésorier
- ◆ 5) Rapport du Commissaire aux Comptes
- ◆ 6) Approbation des comptes et rapports
- ◆ 7) Présentation du projet d'activité 2022
- ◆ 8) Présentation du Budget prévisionnel 2022
- ◆ 9) Approbation du budget prévisionnel 2022
- ◆ 10) Renouvellement des membres du Conseil d'Administration si nécessaire.
- ◆ 11) Approbation du montant de la cotisation des clubs pour 2022 et 2023.
- ◆ 12) Approbation de la demande d'aide régionale pour l'implantation des futurs locaux du CDV93 à Jablines.
- ◆ 13) Approbation du changement d'adresse du siège social du CDV93.

- ◆ 14) Approbation du changement de statut « Article 14 P.8 » (changement du mode de convocation à l'AG).
- ◆ 15) Questions diverses

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration pour le cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à l'assemblée générale du CDV93. Ce formulaire doit être retourné au CDV93 par mail flecerf@cdv93.com avant le 22 mars.

A partir du 17 mars, vous trouverez sur le site internet : <https://cdv93.fr/les-documents-administratifs/>

- ▶ Les documents statutaires
- Rapport moral 2021
- Rapport d'activité 2021
- Rapport financier 2021
- Rapport du Commissaire aux Comptes 2021
- Projet d'Activité 2022
- Projet de Budget 2022

*Les questions écrites devront être adressées par mail **avant le 18 Mars 2022.***

Organisation technique de l'assemblée générale :

- ▶ L'Assemblée générale se déroulera en présentiel, néanmoins, vous aurez la possibilité de vous connecter par l'intermédiaire de Zoom pour suivre les débats et la présentation des documents.

Vous recevrez à cet effet, la veille, le 25 mars, l'adresse (lien URL) de connexion pour la visioconférence Zoom.

Les votes seront faits à main levée ou à bulletin secret, le cas échéant.

Nous comptons sur votre présence ce jour-là. Un buffet sera organisé à l'issue de la réunion.

Merci de nous confirmer votre présence sur place ou en visioconférence avant le 18 mars 2022.

Nous



vous prions de croire, Madame, à l'expression de nos salutations nautiques les plus cordiales.

Le Président

Dominique MARLE